



Accéder à pronote

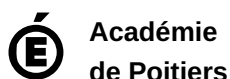
publié le 14/09/2020

L'accès à pronote doit désormais se faire via la plateforme des téléservices : le lien se trouve dans la liste des liens incontournables, dans la colonne à droite de cet article.

Pour tout savoir sur les téléservices et comment s'y connecter, cliquer sur le lien suivant : <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-de...>

Il est tout à fait possible d'utiliser l'application pronote sur son téléphone. Pour configurer l'accès au compte parents ou l'accès au compte élève, voir la procédure [ICI](#).

En cas de difficultés vous pouvez demander de l'aide en envoyant un message via le site du collège (voir le raccourci "CONTACT" tout en bas de la page).



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.